



**RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : ALCOOL ET CONDUITES ADDICTIVES

VERSION SALARIÉS



**CONFORME À L'ARTICLE
L.4121-1 DU CODE DU TRAVAIL**

**SUPPORT DE FORMATION
E-LEARNING**



Généralités

- **Support** : E-learning
- **Durée** : 10 minutes
- **Tarif** : Nous consulter

Plus d'informations au
02.41.20.06.20

Pots d'entreprise, repas d'affaires... : la consommation d'alcool en milieu professionnel est une pratique courante et tolérée.

Même si la consommation d'alcool dans l'entreprise est licite et encadrée par le code du travail, le chef d'entreprise a une obligation de sécurité qui lui impose de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé des salariés (article L.4121-1 du code du travail).

L'employeur doit notamment faire respecter les prescriptions du code du travail en matière de consommation d'alcool dans l'entreprise.

En cas d'accident, sa responsabilité peut être engagée.

Cette formation traite non seulement du problème de l'alcool mais aussi plus largement des problèmes d'addictions (consommation de drogues...) qui nuisent aux victimes et aux entreprises.



Public

Ce module s'adresse :

- à tout salarié, consommateur occasionnel ou régulier d'alcool, de tabac, de drogues ou encore de médicaments psychotropes ;
- aux salariés non consommateurs de substances psychoactives, qui sont concernés par ces problématiques dans leur entourage professionnel ou privé.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera, notamment, capable de :

- comprendre les différents motifs de consommation de substances psychoactives ;
- connaître les conséquences pour l'individu, l'entreprise et la société ;
- savoir comment réagir face à un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive ;
- connaître ses droits et ses devoirs face à une situation à risque.

Contenu du module

Partie 1 : Formation

Introduction

Chapitre 1 : Comprendre les motifs de consommation

Chapitre 2 : Les conséquences

Chapitre 3 : Lutter contre les risques liés aux consommations occasionnelles ou aux conduites addictives

La formation est complétée par un document de synthèse à télécharger.
L'apprenant pourra consulter ce document dès que nécessaire.



Partie 2 : Évaluation (via QCM)

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances – proposé avant la formation – peut également compléter ce module.

Média

Ce module de formation est constitué d'animations multimédia :
vidéo, photographies, 2D / 3D.

Mode d'utilisation

Formez vos apprenants via une plateforme de formation à distance.

Ce module e-learning peut être :

- installé sur la plateforme e-learning mise à disposition par Fictis Prévention ;
- installé sur votre plateforme e-learning.

Personnalisation du module

Ce module peut être personnalisé tant sur le fond que sur la forme, nous pouvons intégrer :

- vos spécificités propres : établissement, risques, consignes... ;
- votre charte graphique.

Produits connexes

Ce produit existe aussi en clé USB.

Thèmes traités par Fictis Prévention :

- Sécurité générale
- Management de la Sécurité
- Equilibre vie professionnelle - vie personnelle
- Risque incendie
- Troubles musculo-squelettiques
- Risque électrique
- Levage / Manutention / Machines
- Risque routier
- Risque chimique / CMR / Amiante
- Risques psychosociaux et qualité de vie au travail
- Risque biologique
- Développement durable
- Sûreté